APPEL À CANDIDATURE
AU POSTE DE **RECTRICE/RECTEUR**
DE L'**UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

L'Université de Genève (UNIGE) est une institution généraliste d'enseignement et de recherche, pluriséculaire, reconnue mondialement. **Fondée en 1559**, elle réunit aujourd'hui près de **6'500 collaboratrices et collaborateurs**, **18'300 étudiantes et étudiants**, regroupé-es au sein de **9 facultés et 13 centres et instituts interfacultaires**. Elle favorise l'excellence et le développement des compétences à tous les échelons et dans tous les domaines du savoir, promouvant le débat d'idées, la pensée critique, l'innovation et l'intelligence collective.

En conformité avec la Loi sur l'Université, l'UNIGE déploie ses activités sur les trois axes que sont:

1. L'enseignement supérieur de base et approfondi ainsi que la formation continue
2. La recherche scientifique fondamentale et appliquée
3. Le service à la cité

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE EST À LA RECHERCHE D'UNE OU D'UN

RECTRICE OU RECTEUR À 100%, POUR UN MANDAT DE 4 ANS, RENOUVELABLE

Entrée en fonction: 1er avril 2024 ou date à convenir. Une période d'accompagnement dans la prise de poste et une familiarisation avec l'institution est envisageable.

— La fonction

La Rectrice ou le Recteur est au cœur de la bonne gouvernance de l'Université. Elle ou il en est la ou le garant-e. Elle ou il représente l'institution auprès des instances cantonales et fédérales ainsi qu'au niveau des instances internationales de coopération scientifique, et veille à associer la communauté universitaire aux décisions stratégiques. Elle ou il s'entoure d'une équipe de 3 à 5 vice-rectrices ou vice-recteurs. Elles et ils s'assurent ensemble de l'impulsion et du suivi de la politique éducative et de recherche de l'Université.

Conformément à la Loi sur l'Université et au statut du personnel, la Rectrice ou le Recteur est nommé-e par le Conseil d'État sur proposition de l'Assemblée, son mandat est de quatre ans, renouvelable.

— Les responsabilités et missions

La candidate ou le candidat devra être à même de:

- **piloter de manière participative**, avec une équipe de direction représentant les diverses sensibilités et expertises de l'institution, toutes les activités de l'Université de Genève: enseignement, recherche, service à la cité;
- **soutenir et développer le travail** des étudiant-es, des corps enseignants et de la recherche, administratifs et techniques;
- **construire et promouvoir une vision stratégique** pour le développement à court, moyen et long terme de l'institution, s'inscrivant dans la transition socio-écologique et à même de préparer collectivement l'institution aux défis futurs;
- **représenter l'institution et ses intérêts** auprès des instances municipales, cantonales, fédérales et internationales;
- **développer et encourager les collaborations** avec d'autres institutions de formation supérieure et de recherche;
- **interagir de manière continue** avec la société et le monde des entreprises, associations et institutions qui l'entoure;
- **être garant-e de l'image et du rayonnement** national et international de l'institution, pour qu'elle demeure une université de recherche académique de pointe.

— Le profil

Les qualités attendues de la candidate ou du candidat sont en particulier:

- Formation académique attestée par un titre de doctorat, ou par un titre jugé équivalent.
- Expérience confirmée en matière de pilotage stratégique et opérationnel au sein d'une haute école ou d'une institution publique, de préférence en Suisse.
- Aptitude à s'inscrire dans le contexte politique, culturel, économique et social suisse et genevois en le rapportant aux enjeux globaux de transition socio-écologique.
- Compétences d'écoute, de dialogue, de diplomatie et de conviction, capacité de fédérer les corps et les facultés.
- Rigueur dans la perception, l'analyse et la gestion de situations complexes.
- Attachement aux valeurs universitaires de recherche et d'examen contradictoire de la vérité, au service de l'intérêt public.
- Volonté affirmée de concilier durablement autonomie et responsabilité sociale de l'Université vis-à-vis de la cité.
- Compétences linguistiques (en français, allemand et anglais) garantissant une interaction optimale avec les différents partenaires académiques et politiques, aux niveaux suisse et international.

Le dossier de candidature comprendra une lettre exposant les motivations, les grandes lignes du programme de la candidate ou du candidat et les idées directrices relatives à la composition d'une équipe rectorale, un curriculum vitae et un dossier scientifique comprenant une liste de publications et le parcours académique, en particulier les charges d'enseignement et de recherche, institutionnelles et administratives exercées. De plus, la candidate ou le candidat est invité-e à fournir les coordonnées de deux à quatre personnes de référence.

Les candidatures sont à adresser par courrier électronique à l'adresse de la Présidence de l'Assemblée de l'Université:
presidence-assemblee@unige.ch

Délai de candidature: 30 juin 2023

Le secrétariat de l'Assemblée de l'Université se tient à disposition pour toute demande de renseignement (**assemblee@unige.ch**). La première audition des candidates et candidats retenu-es aura lieu en automne 2023 en séance non publique devant l'Assemblée de l'Université. Les candidates et candidats finalistes pourront être soumis-es à une évaluation de recrutement (*assessment*) et présenteront leur programme en séance publique d'ici la fin de l'année.

Le processus de désignation de la rectrice ou du recteur sera accompagné par une ou un expert-e chargé-e de garantir la prise en compte adéquate de la perspective de la diversité, particulièrement de genre.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant:
www.unige.ch/-/designation-rectrice-recteur